



Octobre 2015

Solution 1 : travaillez chez vous ou près de chez vous



Pour aller travailler, on utilise très souvent :

- Une voiture,
- Un train,
- Un bus...

Tous ces moyens de transport polluent parce qu'ils produisent du CO₂.

Le CO₂ est un gaz qui cause le réchauffement climatique.

C'est ce qu'on appelle un gaz à effet de serre.

Pour lutter contre le réchauffement climatique, on peut travailler chez soi ou tout près de chez soi (on parle de télétravail, c'est-à-dire de travail à distance, loin du chef et des collègues).

Les endroits qui permettent de travailler tout près de chez soi s'appellent des bureaux partagés.

Ils sont adaptés aux personnes qui travaillent dans des bureaux.

On trouve dans les bureaux partagés :

- Des bureaux,
- Des ordinateurs connectés à internet,
- Des téléphones,
- Des imprimantes...

Il y a de plus en plus de bureaux partagés en Île-de-France :

- Le Télécentre de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle (95),
- L'AntiCafé à Paris (13e),
- Le Casaco à Malakoff (92),
- Nomade Office à Trilport (77)...

La Région donne de l'argent pour ouvrir de nouveaux bureaux partagés.

Vous pouvez voir où se trouvent ces bureaux partagés sur la carte de www.techonmap.fr (lien: <http://www.techonmap.fr>)

Les ESAT D'AVENIR APEI ont transcrit et validé en FALC cet article Transcrit par l'ESAT La Roseraie et validé par l'ESAT Les Courlis

Photo d'un bureau partagé situé à Roissy-en-France (95) prise par Jean-Lionel Dias de l'agence Picturetank